



**HAL**  
open science

## Les départs à la retraite dans l'agriculture bas-normande : un calendrier chargé d'ici 2010

Michaël Bermond, Valérie Bernardi

► **To cite this version:**

Michaël Bermond, Valérie Bernardi. Les départs à la retraite dans l'agriculture bas-normande : un calendrier chargé d'ici 2010. Dossier INSEE Basse-Normandie, 2008, p.41-45. halshs-00531320

**HAL Id: halshs-00531320**

**<https://shs.hal.science/halshs-00531320>**

Submitted on 25 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les départs à la retraite dans l'agriculture

### Un calendrier chargé d'ici à 2010

A la fin du siècle dernier, quand 100 exploitants partaient en retraite, moins de 40 nouveaux agriculteurs s'installaient. La recherche d'une meilleure rentabilité et le recul des vocations chez les enfants d'agriculteurs se traduisent par des exploitations de plus en plus grandes et professionnelles. Le début de ce siècle promet également une forte restructuration des exploitations : les départs en retraite vont être nombreux dans les prochaines années, même si les échéances sont variables d'un canton à l'autre. Les agriculteurs s'y préparent dès 50 ans.

#### le chiffre

**38%** des exploitants avaient plus de 50 ans en 2000

En 2000, au dernier recensement agricole, la Basse-Normandie comptait un peu plus de 40 000 chefs d'exploitation ou co-exploitants (Agreste Basse-Normandie, 2001). Douze ans plus tôt, ils étaient encore un peu plus de 56 600. Cette réduction des effectifs d'exploitants agricoles n'est pas nouvelle mais elle s'est accélérée au cours de la dernière période intercensitaire (1988-2000). Elle s'accompagne d'un mouvement de concentration des terres toujours plus poussé au sein d'exploitations de plus en plus grandes. En 2000, la taille moyenne d'une exploitation professionnelle<sup>(1)</sup> atteignait 65 ha en Basse-Normandie, soit une vingtaine d'hectares de plus qu'il y a douze ans. Les petites et moyennes structures, inférieures à 50 ha, se sont progressivement effacées au profit d'exploitations de taille supérieure. Alors que le nombre des exploitations de 50 à 70 ha progresse jusqu'en 1988, il stagne dans les années quatre-vingt-dix. Petit à petit, le seuil entre croissance et décroissance se déplace vers des surfaces toujours plus élevées. Mais c'est surtout la disparition d'une agriculture professionnelle reposant sur des surfaces modestes (moins de 50 ha) qui retient l'attention dans la région au cours de la décennie 90. Cette disparition prend massivement la forme d'un non-renouvellement intergénérationnel. Elle pose la question du renouvellement d'une catégorie de la population dont les fonctions ne sont pas seulement économiques mais aussi sociales et environnementales.

#### Un renouvellement mieux assuré dans l'Orne entre 1988 et 2000

Entre 1988 et 2000, pour 100 départs, 39 nouveaux exploitants professionnels se sont installés. Ce

taux de renouvellement est très inégal selon les espaces agricoles<sup>1</sup>. Il a été le mieux assuré dans l'Orne (45 %), exception faite du Perche ornais. Il dépasse même 50 % dans certains cantons du Bocage ornais (Athis-de-l'Orne, Passais-la-Conception, la Ferté-Macé) ou de la région du Pays d'Auge ornais et du Merlerault (Vimoutiers, Exmes, Le Merlerault...). La situation est beaucoup plus contrastée dans la Manche : le taux de renouvellement n'atteint pas 30 % dans toute la partie centrale du département alors qu'il s'élève parfois à plus de 50 % dans la partie sud (cantons de Saint-Hilaire-Du-Harcouët, Mortain par exemple). Les cantons céréaliers de la Plaine de Caen se caractérisent par des taux de renouvellement parmi les plus faibles de la région. Les cantons littoraux du Pays d'Auge partagent également cette caractéristique.

#### De nombreux départs dans la Manche entre 2005 et 2010

En 2000, 38 % des exploitants et co-exploitants « professionnels » avaient atteint ou dépassé 50 ans en Basse-Normandie. Au cours de la décennie 2000-2010, de nombreux agriculteurs sont donc partis ou devraient partir à la retraite. De ce fait, les perspectives d'installations pourraient être massives. Cependant, les départs à la retraite ne se réalisent pas partout au même rythme, ni avec la même intensité. Dans la région, sept profils de cantons<sup>2</sup> se distinguent en terme de « calendrier » des départs à la retraite. Cette

<sup>(1)</sup> Au sens du Service Central des Enquêtes et Études Statistiques (SCEES) l'exploitation agricole professionnelle a une dimension économique au moins égale à 12 hectares équivalent blé (8 UDE). Le travail total qui lui est fourni équivaut à celui d'au moins une personne occupée à trois quart de temps pendant une année (0,75 UTA).

géographie des départs à la retraite dans l'agriculture professionnelle constitue un indicateur, certes imparfait, de l'intensité des bouleversements structurels qui attendent l'agriculture régionale à l'horizon 2010.

Ainsi les cantons du type 1 et 2 (Brecey, Saint-Hilaire-Du-Harcouët, Mortain, Le Teilleul dans le sud Manche) se caractérisent par des prévisions de départs à la retraite particulièrement accrues entre 2004 et 2008 alors que, dans les cantons du type 7, les sorties sont relativement faibles tout au long de la période (cantons de Longny-au-Perche et Rémalard dans

l'Orne, Dozulé, Douvres-la-Délivrande et Bretteville-sur-Laize dans le Calvados). Le type 3 isole des cantons où les départs seront relativement bien répartis sur la décennie (Vimoutiers, Carrouges, Livarot, Orbec...). Dans les cantons du type 6, les départs diminuent fortement jusqu'en 2005 avant de connaître une reprise importante en 2006 et de diminuer à nouveau.

Cependant, si le rythme et l'intensité des départs à la retraite structurent fortement l'offre locale d'exploitation pour l'installation, l'arbitrage entre installation et agrandissement dépend des perspectives de succession (familiale ou hors cadre familial) et de la concurrence plus ou moins forte des exploitations entre elles pour l'accès au foncier.

Face à ces perspectives de départ en retraite, il reste à mieux anticiper les comportements des chefs d'exploitation en matière de transmission pour acquérir une meilleure vision du futur paysage agricole bas-normand.

## Dès 50 ans, la majorité des agriculteurs ont réfléchi à leur succession

En Basse Normandie, 69 % des agriculteurs de plus de 50 ans ont commencé à réfléchir sur le devenir de leur exploitation. Parmi ceux-ci, seulement 20 % ont entamé des démarches en vue de transmettre leur exploitation.

Néanmoins, même si 31 % des chefs d'exploitation n'ont entamé aucune réflexion, ni aucune démarche auprès d'organismes spécialisés dans la transmission, un bon quart d'entre eux sait déjà à qui il va transmettre son exploitation. Les enfants représentent près d'un cas sur trois alors que les voisins où les jeunes hors cadre familial (JHCF) représentent chacun un cas sur dix.

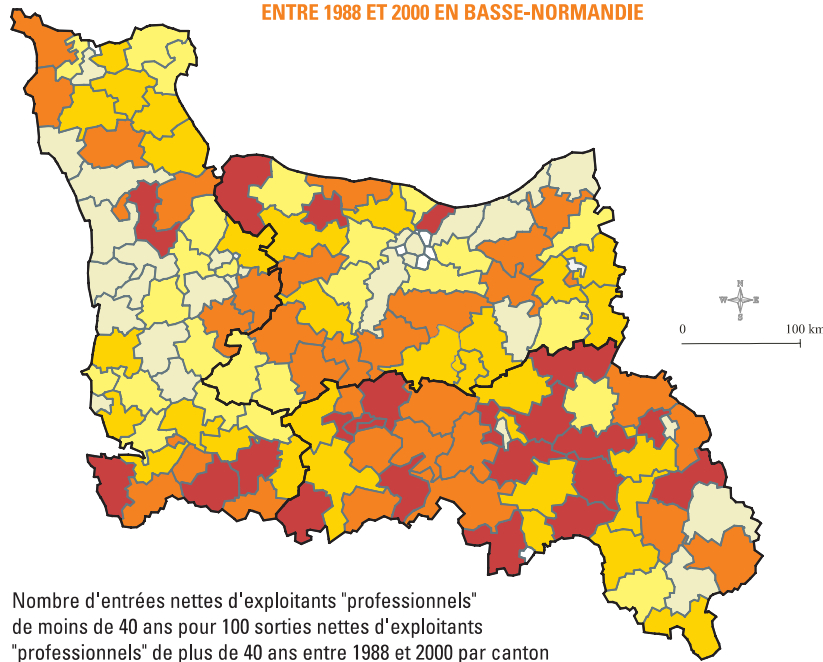
Pour les autres, les raisons d'absence de démarches sont multiples. Elles peuvent être liées à un manque de temps (6 %), au souhait de vendre ses terres à un voisin (6 %), à un manque de confiance envers les organismes agricoles chargés de la transmission (8 %).

Dans la transmission d'exploitation comme ailleurs, la réflexion précède l'action. En effet, si 61 % des agriculteurs âgés de 50 à 55 ans

### TAUX DE RENOUVELLEMENT

Le taux de renouvellement est estimé selon la méthode des cohortes (G. ALLAIRE, 1998) à partir des données des recensements agricoles. En comparant les effectifs d'exploitants et de co-exploitants présents aux deux recensements agricoles pour une même année de naissance, cet indicateur de renouvellement se définit comme le rapport entre les entrées nettes parmi les exploitants et co-exploitants de moins de 40 ans et les sorties nettes au-delà de 40 ans. Cette méthode néglige les entrées après 40 ans (considérant qu'elles correspondent, pour une large partie, à des transferts d'exploitations au conjoint, surtout au-delà de 50 ans) et les sorties par mortalité ou par mobilité professionnelle.

### TAUX DE RENOUVELLEMENT DES EXPLOITANTS AGRICOLES "PROFESSIONNELS" ENTRE 1988 ET 2000 EN BASSE-NORMANDIE

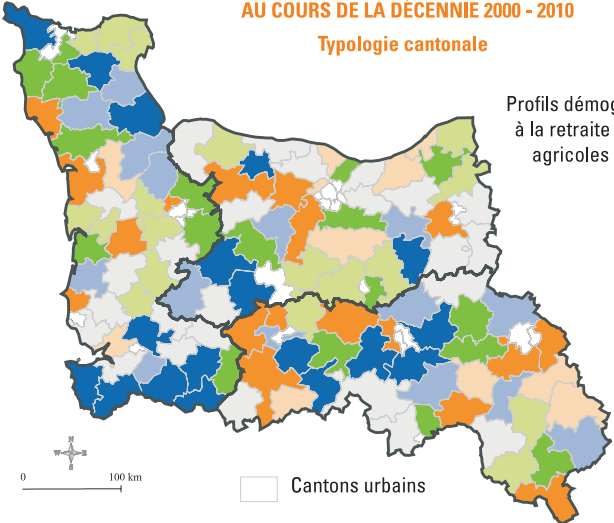


Source : AGRESTE - Recensement agricole 1988, 2000 - DRAF Basse-Normandie

## 2 LES PERSPECTIVES DE DÉPART À LA RETRAITE DANS L'AGRICULTURE BAS-NORMANDE AU COURS DE LA DÉCENNIE 2000 - 2010

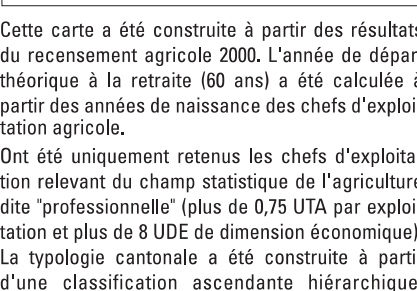
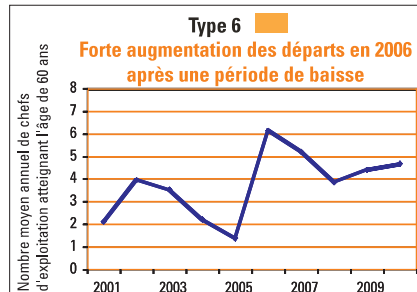
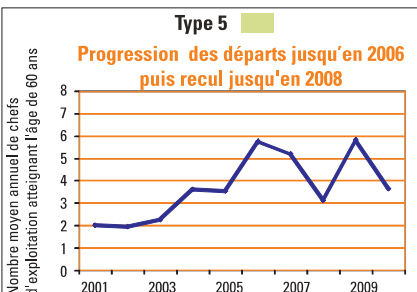
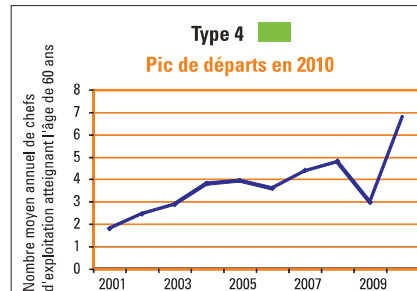
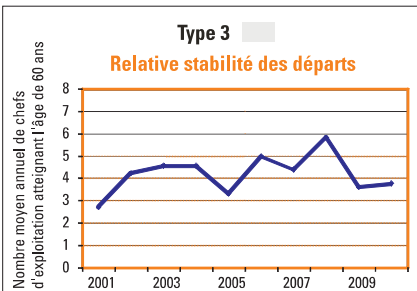
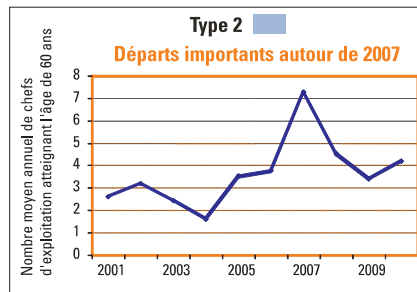
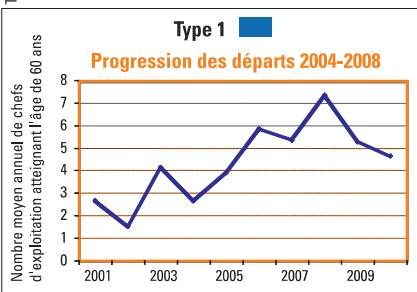
### Typologie cantonale

Profils démographiques de départ à la retraite chez les exploitants agricoles entre 2000 et 2010



#### Types cantonaux

- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Type 4
- Type 5
- Type 6
- Type 7



Cette carte a été construite à partir des résultats du recensement agricole 2000. L'année de départ théorique à la retraite (60 ans) a été calculée à partir des années de naissance des chefs d'exploitation agricole.

Ont été uniquement retenus les chefs d'exploitation relevant du champ statistique de l'agriculture dite "professionnelle" (plus de 0,75 UTA par exploitation et plus de 8 UDE de dimension économique). La typologie cantonale a été construite à partir d'une classification ascendante hiérarchique.

Sept types de profil démographique ont été retenus. Chaque canton est classé en fonction du profil le plus ressemblant. Chaque graphique représente l'évolution moyenne annuelle du nombre "théorique" de départ à la retraite par canton.

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000 - DRAF Normandie

avouent avoir déjà réfléchi à leur succession, ils ne sont que 4 % à avoir entamé des démarches. Celles-ci ne démarrent réellement qu'à partir de 55 ans, puisque 19 % des 55 à 60 ans ont débuté les démarches.

Enfin, 26 % des 50-55 ans n'ont pas entamé de démarches parce qu'ils ont déjà trouvé un repreneur (dont un enfant pour 28 % d'entre eux) contre 30 % pour les 55-60 ans (dont un enfant pour environ 32 % d'entre eux).

### Les principaux repreneurs pressentis par les chefs d'exploitation

La baisse des vocations parmi les enfants d'agriculteurs entraîne de véritables difficultés. Les organismes intervenant dans le cadre de la transmission doivent donc développer des outils d'aide à la transmission, notamment en faveur des JHCF, et mieux informer le public agricole de l'existence de ces outils.

En effet, si certains exploitants envisagent la reprise de leur exploitation par l'un de leurs enfants, nombreux sont ceux qui n'ont pas cette possibilité, soit parce qu'ils sont restés célibataires, soit parce que la terre n'attire pas leurs descendants. La connaissance des organismes et des outils d'aide à la transmission ne va pas forcément de soi pour les agriculteurs, et beaucoup ignorent l'étendue des possibilités qui s'offrent à eux.

Quel que soit leur âge, la plupart d'entre eux envisagent plutôt la location, que ce soit pour le foncier ou pour l'exploitation.

### Les agriculteurs préfèrent les transmissions familiales

La situation familiale de l'agriculteur proche de l'âge de la retraite influence le choix du repreneur. Ainsi, un agriculteur célibataire aura-t-il davantage tendance à vendre son exploitation à un voisin (28 %) ou favoriser la reprise de celle-ci à un JHCF (19 %) alors qu'un agriculteur père de famille préférera transmettre à l'un de ses enfants (34 %) plutôt qu'à un voisin (13 %) ou un JHCF (12 %). La tendance est encore plus marquée pour les veufs ou les divorcés pour lesquels la transmission à un JHCF ou la vente à un voisin n'intervient que pour 4 % d'entre eux.

Les exploitations spécialisées dans les grandes cultures sont plus souvent destinées à être reprises par les enfants de l'exploitant (47 %) que celles consacrées à l'élevage (28 %). Les exploitants d'élevage

laitier (15 %) et les maraîchers - arboriculteurs (14 %) sont les plus enclins à transmettre leur exploitation à un JHCF. Mais cette volonté, même si elle existe, peut se voir confrontée aux dures réalités, notamment en élevage laitier où, les vocations ne sont plus toujours au rendez-vous.

## UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES AGRICULTEURS DE PLUS DE 50 ANS

En 2007, 3 400 exploitants agricoles âgés de plus de 50 ans ont été enquêtés par le Cnasea en Basse-Normandie dans l'objectif de mesurer quelles étaient les démarches effectuées par ces derniers dans le cadre du devenir de leur exploitation à l'approche de la retraite. Ont-ils anticipé leur départ? En l'absence de repreneur «familial», se sont-ils rapprochés d'organismes agricoles spécialisés dans la transmission? S'ils n'ont rien encore entrepris, quelles en sont les principales raisons? L'image qu'ils ont de leur profession a-t-elle une incidence sur la transmission de leur exploitation?

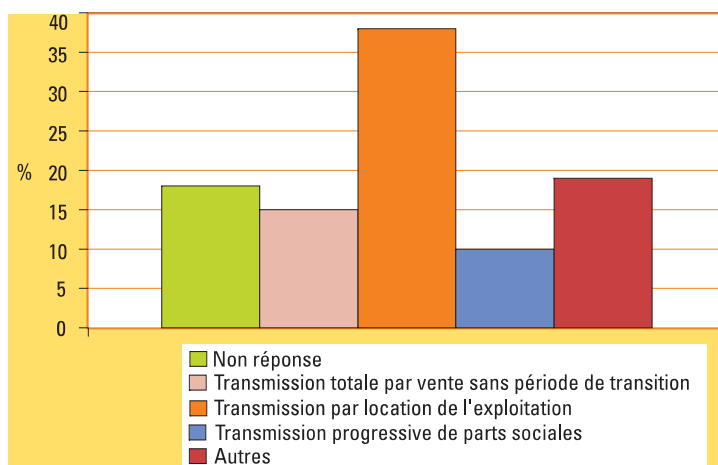
Michaël BERMOND

Université de Caen - Basse-Normandie  
Centre de Recherches sur les Espaces et les Sociétés,  
Unité Mixte de Recherche "Espaces géographiques" du CNRS

Valérie BERNARDI

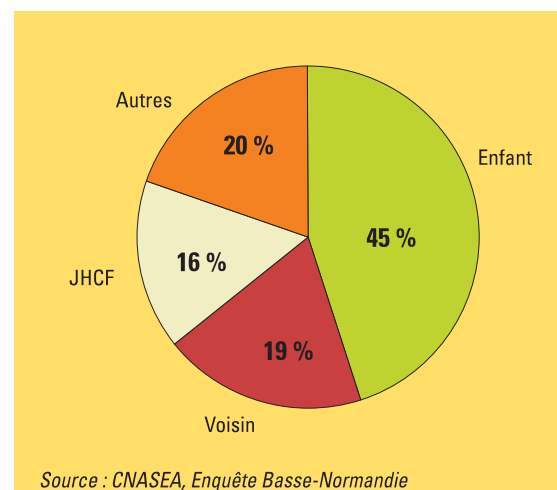
CNASEA,  
Direction de la Communication et des Etudes

### LES INTENTIONS DE TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS CHEZ LES AGRICULTEURS DE 50 À 65 ANS EN 2007



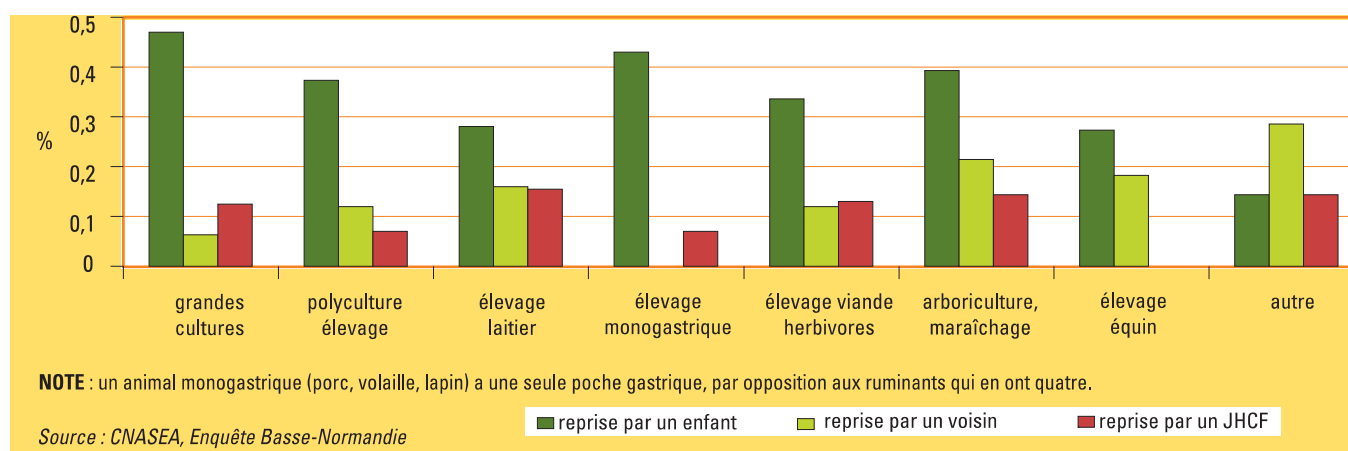
Source : CNASEA, Enquête Basse-Normandie

### TYPE DE REPRENEUR ENVISAGÉ PAR LES AGRICULTEURS DE 50 À 65 ANS EN 2007



Source : CNASEA, Enquête Basse-Normandie

### FORME PRINCIPALE DE REPRISE D'EXPLOITATION PAR ORIENTATION TECHNO-ECONOMIQUE EN 2007



NOTE : un animal monogastrique (porc, volaille, lapin) a une seule poche gastrique, par opposition aux ruminants qui en ont quatre.

Source : CNASEA, Enquête Basse-Normandie